



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur LISOCHUB Yvan demeurant Sentier du Preux 21 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Sentier du Preux, 21 à 1300 Wavre et cadastré division 4, section C n°476A, 485C.

Le projet consiste en la régularisation de la construction d'une cabane de jardin et la réalisation d'un étang, et présente les caractéristiques suivantes :

Cabane de jardin :

- Emprise au sol de 8 mètres par 4 mètres, soit une superficie de 32 m² ;
- Toiture à double versant, faite à 4 mètres du niveau du sol ;
- Avancée de la toiture à 1 mètre devant la façade principale ;
- Revêtements des murs de façades en bois ;
- Toiture en métal de ton anthracite ;

Etang :

- Superficie de 325 m², soit d'une longueur de 25 mètres sur une largeur de 13 mètres ;
- Profondeur variant entre 0,40 mètre et 1,20 mètres ;
- Merlon de 13 mètres de long sur une largeur variant entre 1 mètre et 2 mètres ;
- Modification du relief du sol de 1 mètre pour la création du merlon.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional. Le projet se situe dans une zone d'aménagement communal concerté (ZACC), il est dérogoire au plan de secteur.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Laurence Hudon), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Le dossier peut également être consulté durant la période d'enquête au Service urbanisme (Place des Carmes, 8, au 1^{er} étage, à 1300 Wavre) :

- Les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 (sur rendez-vous),
- Le mardi 2 décembre de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous).

Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service urbanisme, téléphone : 010/230.371, mail : permisurbanisme@wavre.be. À défaut, pour les consultations jusqu'à 20 heures, la permanence pourrait être supprimée.

L'enquête publique est ouverte le 26 novembre 2025 et clôturée le 10 décembre 2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : permisurbanisme@wavre.be

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 25/136.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 10 décembre 2025 à 11h, au Service urbanisme.

A Wavre, le 21 novembre 2025